

MEDECINE SCOLAIRE

MEMO DE LA MARCHE À SUIVRE

En 2H :

- ⇒ Les communes préparent les dossiers adressés aux parents.
- ⇒ Les dossiers sont transmis par poste ou par le biais des enseignantes.
- ⇒ Les parents décident s'ils désirent faire l'examen de leur enfant auprès du médecin scolaire ou chez un autre médecin et rendent le document « choix du médecin » aux enseignantes.
- ⇒ Les enseignantes transmettent la liste des élèves concernés au médecin scolaire, via le responsable d'établissement.
- ⇒ Le médecin scolaire fixe avec le responsable d'établissement les dates de visites possibles (mercredi après-midi bloqués à cet effet).
- ⇒ Ces dates de mercredi après-midi sont transmises par les enseignantes aux parents.
- ⇒ Le rendez-vous de l'examen est pris par les parents, directement au cabinet médical.
- ⇒ La visite médicale s'effectue en présence d'au moins un parent et au cabinet médical.
- ⇒ Le moment de la visite durant l'année scolaire est au choix du médecin scolaire, selon ses disponibilités.
- ⇒ Les élèves doivent absolument apporter à la visite la carte santé, le carnet de vaccination et le questionnaire « parents » reçu dûment complété.

En 3H :

- ⇒ Au début de la première année primaire, les enseignantes collectent les cartes santé et les transmettent, via le responsable d'établissement, au médecin scolaire, qui convoquera dans son cabinet les enfants qui n'ont pas eu l'examen durant l'EE.

En 8H :

- ⇒ Le contrôle médical concerne tous les élèves de 8H.
- ⇒ Les parents décident s'ils désirent faire l'examen de leur enfant auprès du médecin scolaire ou chez un autre médecin.
- ⇒ Les dossiers sont préparés par le responsable d'établissement et remis aux enseignant(e)s.
- ⇒ Les différents documents sont remplis par les parents et les élèves de manière confidentielle.
- ⇒ Les parents prennent rendez-vous chez le médecin choisi.
- ⇒ Les élèves et les parents apportent les deux questionnaires dûment remplis chez le médecin.
- ⇒ Les élèves doivent absolument apporter à la visite la carte santé et le carnet de vaccination.